

Réf : DCM/2021-55/4.1/30-06

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	21	29

Date de la convocation : 22-06-2021

Notifiée aux élus le : 24-06-2021

Date de l'affichage : 24-06-2021

SÉANCE DU JEUDI 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le TRENTE JUIN À 17H30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, Salle OUSTAOU, sous la présidence de Monsieur Pierre MAUMEJEAN, Maire d'Aigues-Mortes.

ÉGALEMENT PRÉSENTS : Gilles TRAUJLET, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VANDERLINDE, Jean-Claude CAMPOS, Josiane ROSIER-DUFOND, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Régis VIANET, Christian LAPISARDI, Janine LHUILLIER, Christian GROUL, Stéphanie PIERRON, Yves GRAS, Andrée DAMOUR, Michele PALLARES, Joachim RAMS, Olivier BERTRAND, Carine VANDERBISTE et Stéphane PIGNAN

Absents ayant donné procuration : Maguelone CHAREYRE à Régis VIANET, Christine DUCHANGE à Michele PALLARES, Alain BAILLIEU à Christian GROUL, Nathalie LALLOUETTE à Andrée DAMOUR, Jean-Claude BASCHIOU à Christian GROUL, Michel AUSSANAIRE à Pierre MAUMEJEAN, Cédric BONATO à Joachim RAMS, Maryline POUGENC à Joachim RAMS

Absent non-représenté : Néant

Secrétaire de séance : Michèle PALLARES

OBJET :

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Marielle NEPOTY

Afin de répondre aux besoins de service, il apparaît nécessaire de modifier le tableau des effectifs en procédant aux changements suivants : - 1 agent de Maîtrise principal à temps complet.

Il s'agit de la création d'un emploi permanent qui viendra en substitution à un emploi occasionnel créé au printemps dernier pour répondre à un besoin du service de l'urbanisme.

Le conseil municipal est invité à délibérer

Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à la majorité,

- Adopte la proposition

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Date de publication, certifiée exécutoire, le 01/07/2021

Le Président de séance,
Pierre MAUMEJEAN
Maire d'Aigues-Mortes
Pour le Maire par Délégation
Le Directeur Général des Services,
Christophe BARONI



RESULTAT DU VOTE :

Délibération 2021-55	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS	Pour :	27	Majorité municipale + C. BONATO, M. POUGENC, J. RAMS et S. PIGNAN
		Contre :	0	Néant
		Abstention :	2	O. BERTRAND et C. VANDERBISTE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères - CS 88010 - 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication